



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 29 octobre 2012 à 14 H 30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le lundi 29 octobre 2012 à 14 H 30 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan, ayant donné POUVOIR à Alain GUIHARD.
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine, ayant donné POUVOIR à J.P LETOURNEL.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'IAV.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 29 octobre 2012 à 14 H 30 à La Roche Bernard

7 - Véhicules de l'Institution - Marché de location : renouvellement

L'Institution dispose d'une flotte automobile composée de 11 véhicules en location et 8 véhicules en propriété (ainsi que 2 remorques et un Fenwick).

L'actuel marché de location de véhicules, d'un montant de 165 000 € HT, arrive à son terme au 9 décembre 2012.

Le prochain remplacement de véhicule est prévu en février 2013.

Il convient de s'interroger sur l'option à prendre (location, achat en neuf ou occasion) pour les prochaines années, sachant que :

- Avec une flotte automobile sensiblement identique à celle actuellement en place, on peut estimer, pour les 4 ans à venir, le coût global de location, pour 5 véhicules, à 100 000 € HT.
- La location de véhicules paraît plus avantageuse pour ceux effectuant un kilométrage important.
- A l'inverse, l'achat est plus rentable pour les véhicules roulant peu.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- le lancement d'un marché à bons de commande d'une durée de 4 ans maximum, sous forme d'une procédure adaptée (inférieure à 200 000 €HT), pour la location de 5 véhicules ;
- l'achat, au terme du marché de location actuel, des 6 véhicules restants, au prix de leur valeur résiduelle, le cas échéant;
- l'achat de véhicules neufs ou d'occasion, au fur et à mesure des besoins, en vue de remplacer les véhicules dont l'I.A.V. est actuellement propriétaire.

Le Conseil d'Administration charge le Président de signer toutes pièces afférentes.

REÇUEN PREFECTURE NANTES, LE 1 3 NOV. 2012

Pour Extrait Conforme
Le Président

Jean-François GUERIN